

Les élus brayons planchent sur le diagnostic des écoles normandes

LE BULLETIN
739 mots

mardi 22 janvier 2019



Catherine Morin-Desailly a collecté les remarques des élus du pays de Bray.

Une réunion de concertation entre les élus du Pays de Bray s'est déroulée le 11 janvier à Forges. Objectif ? La construction du projet éducatif normand et la préparation des assises de l'École en Normandie.

Catherine Morin-Desailly, sénatrice de la Seine-Maritime et présidente de la commission de la Culture, de l'Éducation et de la Communication au Sénat a recueilli, le 11 janvier à Forges-les-Eaux, lors d'une réunion de concertation entre les élus du Pays de Bray, les remarques et suggestions d'élus locaux et de représentants de communautés de communes.

Insécurité permanente

La sénatrice a rappelé « **qu'un texte de loi vient d'être déposé par le Ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, intitulé Pour une école de la confiance** ». Le texte contient des dispositions concernant les collectivités territoriales comme l'obligation scolaire dès l'âge de 3 ans.

Catherine Morin-Desailly a également noté, comme dans les trois précédentes réunions dans d'autres secteurs seinomains : « **les collègues en ont assez de cette insécurité permanente d'une année sur l'autre** ». Elle ajoute : « **ces fermetures de classe sont insécurisantes pour les enfants, familles, enseignants et personnel encadrant** ».

Et la sénatrice de continuer : « **Le diagnostic sur l'École Normande avec un grand E (écoles, collèges et lycées), dernièrement mené au centre régional pédagogique de Rouen, a été un peu pessimiste. Il y apparaissait un fort taux d'illettrisme, de décrochage et d'échec scolaire. L'éparpillement des classes pourrait en être une des raisons** ».

Et d'achever : « **J'ai demandé une étude chiffrée indépendante pour que soit corrélée ou pas la réussite des enfants et les structures scolaires. Cela peut être le prétexte à un regroupement forcé pour une entité minimale de trois classes de maternelles et cinq niveaux de primaire** ».

« Laissez-nous bosser ! »

Les élus du pays de Bray ont fortement réagi à ces propos. L'un s'est indigné : « **Nous savons bien que les résultats d'entrée en 6^e de nos enfants issus des écoles rurales sont bien meilleurs que ceux des zones urbaines** ». Et un autre de s'insurger : « **Avec l'Éducation nationale, nous n'avons que des problèmes humains. Il y a trop peu de remplaçants, trop d'enseignants dans les bureaux, trop peu de professeurs sur le terrain** ».

Un autre souligne avec vigueur : « **On nous dit faussement que le niveau scolaire est moindre en milieu rural alors que la véritable raison, non dite, est de faire des économies sur le nombre de postes d'enseignants. Il est plus facile de dispatcher les élèves d'un professeur absent dans les autres classes que de mettre un remplaçant dans une commune à une seule classe** ».

Le maire de Pommereux, Philippe Dion a fait état de son expérience en matière de syndicat scolaire (SIVOS) : « **On s'est regroupé sur 6 classes et maintenant on nous dit qu'il en faut au moins huit ! Pourtant, nous avons beaucoup investi, notamment dans le domaine informatique** ».

« Comment veut-on voir grandir nos enfants ? »

Dany Minel, le maire de Mesnières-en-Bray, a posé une question essentielle : « **Comment veut-on voir grandir nos enfants ?** » Et l'édile de continuer : « **Le développement de l'enfant ne se limite pas à l'enseignement. Dans l'école, il s'épanouit, mais aussi autour de l'école. Il n'y a pas de modèle de fonctionnement unique** ». Ce premier magistrat a proposé d'établir « **un vrai projet éducatif de communes plurielles adapté qui ne sera pas, par exemple, le même autour de Neufchâtel-en-Bray ou autour de Rouen** ».

Un responsable de commune ajoute : « **Il faut que l'Éducation nationale mette de l'eau dans son vin. Nous sommes des gens responsables. Alors laissez-nous bosser !** »

« On nous empêche de construire »

Les élus ont admis que les choix pédagogiques ne sont pas de leur ressort mais ont argué qu'ils assuraient une forte complémentarité financière « **pour des budgets alloués par enfant bien plus élevés qu'en zone urbaine** ».

Michel Lejeune, le maire de Forges-les-Eaux, a conclu ces débats par ces mots : « **On nous empêche de construire. On est limité par la défense-incendie, par la préservation du milieu agricole. Il faut arrêter tout cela. S'il n'y a plus de constructions, il n'y aura plus de jeunes parents, plus d'enfants et donc plus d'école.** »